

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 MAI 2016

L'an Deux Mille Seize le deux mai à 9 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Bollène, régulièrement convoqué par courrier du 25 avril 2016, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire sous la présidence de M. RAOUX Claude,

Secrétaire de séance : Mme CALERO Marie

Mme BOMPARD	M. MERTZ	M. MORAND
M. RAOUX	Mme MOREL-PIETRUS	Mme PECHOUX
Mme CALERO	M. BEGUE	Mme GUTIEREZ
Mme LAVALLEE	Mme GRANDO	M. FIORI
Mme NERSESSIAN	Mme PLAN	Mme BOUCLET
M. MICHEL	M.BESNARD	Mme FARJON-DESFONDS
Mme FOURNIER	Mme SIBEUD	M. ZILIO
M. VASSE	M. DUMAS	

Représentés :

M. MASSART	par	Mme LAVALLEE
M. MALAPERT	par	Mme FOURNIER
Mme PLAZY	par	Mme NERSESSIAN
M. POIZAC	par	M. MICHEL
Mme PONCET	par	Mme CALERO
Mme BELLAPIANTA	par	M. MORAND
M. RODRIGUEZ	par	M. RAOUX
M. LAMBERTIN	par	M. ZILIO
Mme PETRINI-CAMILLO	par	M. FIORI

Absent :

M. MARTIN

QUESTION N° 01 – ELECTION DU PRESIDENT DE SEANCE

Cette séance comportant notamment l'adoption des Comptes Administratifs du Budget Principal et du Budget Annexe Assainissement pour l'exercice 2015, il y a lieu de procéder à l'élection d'un Président de Séance, conformément au Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-14.

Candidature :M. RAOUX

A l'unanimité des membres présents, le vote a lieu à main levée.

Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés

Abstentions : Mme GUTIEREZ, M. FIORI (2 voix), Mme BOUCLET, Mme FARJON-DESFONDS, M. ZILIO (2 voix)

QUESTION N° 02 – ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Afin de désigner un Secrétaire de Séance, l'Assemblée est invitée à voter.

Candidature : Mme CALERO

A l'unanimité des membres présents, le vote a lieu à main levée.

Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés

Abstentions : Mme GUTIEREZ, M. FIORI (2 voix), Mme BOUCLET, Mme FARJON-DESFONDS, M. ZILIO (2 voix)

QUESTION N° 03 – REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.) – PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE (P.A.D.D.) – MISE AU DEBAT

Le Maire déclare le débat ouvert et invite par conséquent les membres du Conseil Municipal à s'exprimer sur les orientations générales du P.A.D.D.

QUESTION N° 04 – CESSION PROPRIETE COMMUNALE CADASTREE SECTION CE N° 73 – AVENUE DE LA RODE – ORGANISATION D'UNE CONSULTATION – ADOPTION DU CAHIER DES CHARGES

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,- d' adopter le cahier des charges de la consultation préalable à la cession de la parcelle communale cadastrée section CE n° 73, d'une superficie de 1 870 m² constituée d'une maison d'habitation transformée en bureaux, située avenue de La Rode, pour un prix moyen de 112 000 €,

- donner son accord sur la composition du Comité Technique proposée ainsi qu'il suit :

- le Maire qui en assurera la présidence,

- l'Adjoint délégué à l'Urbanisme et à l'Aménagement Urbain,

- l'Adjoint délégué aux Travaux,

- le Directeur Général des Services,

- les techniciens du domaine de l'urbanisme et des travaux et toute personne compétente.

Il est précisé que pour valider la cession du bien, le Conseil Municipal sera à nouveau invité à délibérer.

Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet.

- d' autoriser le Maire à signer tout document relatif à cette consultation et à prendre toutes les dispositions nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés

Abstentions : M. FIORI (2 voix)

QUESTION N° 05 – CESSION A MCDONALD'S FRANCE – PARCELLES SECTION AT N° 52 ET N° 161 – ROND-POINT DES PORTES DE PROVENCE

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
 - céder à la société MCDONALD'S FRANCE, pour un montant de 350 000 €, les parcelles communales cadastrées section AT n° 52 et n° 161 d'une superficie de 1 139 m², situées rond-point des Portes de Provence.
- Les frais relatifs à la rédaction de l'acte notarié seront à la charge de l'acquéreur.
- autoriser le Maire à signer l'acte authentique à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés

Contre :M. BESNARD

Abstentions : M. FIORI (2 voix)

QUESTION N° 06 – PROMESSES UNILATERALES DE BAUX EMPHYTEOTIQUES – SOCIETE F.E.S. (FOURNISSEUR ENERGIE SOLAIRE)

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
 - adopter les promesses unilatérales de baux emphytéotiques à passer avec la société FES (Fournisseur Energie Solaire) pour l'installation de panneaux photovoltaïques en ombrières dites « Héliophanes » sur les parkings de la piscine municipale et du lycée Lucie Aubrac. Les baux emphytéotiques à venir seraient d'une durée de 20 ans contre le versement d'un loyer unique, non révisable et non indexable de 10 000 € pour chaque installation soit 20 000 € au total, aux conditions énoncées ci-dessus.
- Les frais de géomètre et les frais d'acte notarié seront à la charge exclusive de la société FES.
- autoriser la société FES à procéder à toutes les démarches nécessaires à l'obtention des autorisations administratives en vue de la réalisation de ces projets (permis de construire, autorisation d'exploiter, ...),

- autoriser le Maire à signer les promesses unilatérales des baux emphytéotiques à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés

Abstentions : Mme GUTIEREZ, Mme BOUCLET, Mme FARJON-DESFONDS, M. ZILIO (2 voix)

QUESTION N° 07 – PROMESSE UNILATERALE DE BAIL EMPHYTEOTIQUE – SOCIETE LANGA

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,

- adopter la promesse unilatérale de bail emphytéotique à passer avec la société LANGA pour la fourniture, l'installation et l'exploitation d'une centrale photovoltaïque sur le territoire de Bollène sur tout ou partie des parcelles cadastrées section BC n° 159 et n° 232, lieu-dit Grès de Tousilles, soit une superficie d'environ 16 000 m². Le bail emphytéotique à venir serait d'une durée de 30 ans, avec possibilité de résiliation au bout de 20 ans contre le versement d'une première redevance de 22 000 euros/ha clôturé pour les 20 premières années et d'une seconde redevance dont le montant sera fixé par avenant pour les 10 dernières années, aux conditions énoncées ci-dessus.

Les frais de géomètre et les frais d'acte notarié seront à la charge exclusive de la société LANGA.

- autoriser la société LANGA à procéder à toutes les démarches nécessaires à l'obtention des autorisations administratives en vue de la réalisation de ce projet (permis de construire, autorisation d'exploiter, ...),

- autoriser le Maire à signer la promesse unilatérale de bail emphytéotique à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à la Majorité absolue des suffrages exprimés

Abstentions : Mme GUTIEREZ, Mme BOUCLET, Mme FARJON-DESFONDS, M. ZILIO (2 voix)

QUESTION N° 08 – PERSONNEL COMMUNAL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – CREATIONS / SUPPRESSION

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- modifier le tableau des effectifs en conséquence,
- approuver le tableau des effectifs modifié ci-annexé.

Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet.

- autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés

Abstentions : Mme GUTIEREZ, M. FIORI (2 voix) Mme BOUCLET, Mme FARJON-DESFONDS, M. ZILIO (2 voix)

QUESTION N° 09 – SYNDICAT MIXTE DE DEFENSE ET DE VALORISATION FORESTIERE – DEBROUSSAILLEMENT DES ABORDS DES VOIES COMMUNALES ET REFECTION DE PISTES DFCI – CONTRIBUTION

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,

- accorder le versement d'une contribution financière de la Commune au Syndicat Mixte de Défense et Valorisation Forestière d'un montant maximal de 24 460,80 € correspondant à la réalisation des travaux de mise aux normes de débroussaillage sur les voies ouvertes à la circulation publique situées dans les massifs forestiers et ceux concernant les travaux sur les pistes D.F.C.I.

Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet.

- autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de cette opération.

Question adoptée à l'Unanimité des suffrages exprimés

QUESTION N° 10 – MAILLAGE DES BASSINS VERSANTS L'ECLUSE/LA CROISIERE – OFFRE DE CONCOURS POUR LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT – CONVENTION VILLE DE BOLLENE / SCI DU PARC – ADOPTION

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- adopter la convention à passer avec la SCI DU PARC, portant offre de concours pour un montant de **48 000 €** pour la construction d'un poste de relèvement des eaux usées dans le cadre du projet de transfert des eaux usées traitées par la station d'épuration de Bollène Ecluse vers la station d'épuration de la Croisière, aux conditions énoncées ci-dessus,
- autoriser le Maire à signer la convention à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'Unanimité des suffrages exprimés

QUESTION N° 11 – AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER DU TRICASTIN VAUCLUSIEN – MAITRISE D'OUVRAGE DES TRAVAUX CONNEXES – DELEGATION AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT ET D'ENTRETIEN DU RESEAU HYDRAULIQUE DU NORD VAUCLUSE

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- annuler et remplacer la délibération du Conseil du 24 juin 2014 pour prendre la maîtrise d'ouvrage des travaux relevant du périmètre de l'opération d'aménagement foncier sur le territoire de la commune,
- déléguer cette maîtrise d'ouvrage au S.I.A.E.R.H. et autoriser le Maire à signer toutes les pièces nécessaires au suivi de ce dossier notamment la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage qui devra être passée entre la Commune et le S.I.A.E.R.H. définissant le cadre de cette délégation, conformément aux dispositions du II – article 2 de la loi n° 85-704 du 12 juillet 1985, relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée.

Question adoptée à l'Unanimité des suffrages exprimés

QUESTION N° 12 – ASSAINISSEMENT COLLECTIF – MAILLAGE DES BASSINS VERSANTS DES STATIONS D'EPURATION DE L'ECLUSE ET DE LA CROISIERE – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL (S.I.P.L.)

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- solliciter l'aide de l'Etat au titre du Soutien à l'Investissement Public Local, Loi de finances 2016, à hauteur de 30 % pour la réalisation de cette opération d'assainissement collectif de maillage des stations d'épurations de Bollène Ecluse et de la Croisière, aux conditions énoncées ci-dessus.

Les fonds nécessaires seront inscrits au Budget Annexe Assainissement, aux nature et fonction prévues à cet effet.

- autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'Unanimité des suffrages exprimés

QUESTION N° 13 – CONSTRUCTION SALLE DES FETES – QUARTIER LE MAS – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL (S.I.P.L.)

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- solliciter l'aide de l'aide au titre du Soutien à l'Investissement Public Local, Loi de Finances 2016, à hauteur de 30 %, pour la réalisation de cette opération de construction d'une salle des fêtes, aux conditions énoncées ci-dessus.

Les fonds nécessaires seront inscrits au budget de l'exercice en cours, à la nature et à la fonction prévues à cet effet.

- autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés

Abstentions : Mme GUTIEREZ, M. FIORI (2 voix), Mme BOUCLET, Mme FARJON-DESFONDS, M. ZILIO (2 voix)

QUESTION N° 14 – ECOLE PRIVEE SAINTE-MARIE – PARTICIPATION COMMUNALE 2016

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- fixer le montant de la participation communale 2016 à l'école privée Sainte-Marie à 120 068,77 € se détaillant comme suit :

Participation Totale « Elémentaires »	34 651,06 €
Participation Totale « Maternelles »	85 417,71 €
MONTANT TOTAL DE LA PARTICIPATION COMMUNALE	120 068,77 €

Les fonds nécessaires seront prélevés sur le Budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet.

- autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés

Abstentions : M. FIORI (2 voix)

QUESTION N° 15 – BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE – DESAFFECTATION DU FONDS – DON DE LIVRES

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- désaffecter du fonds les ouvrages précisés en annexe,
- procéder à la sortie d'inventaire de ces ouvrages,
- procéder au don des ouvrages précisés en annexe au profit de l'Association l'Entraide Saint Martin - 90, rue de la Paix à Bollène qui pourra en disposer librement (dons, revente),
- autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'Unanimité des suffrages exprimés

QUESTION N° 16 – FESTIVAL « LES POLYMUSICALES » 2016 – CONVENTIONS DE PARTENARIAT – ADOPTION

L'Assemblée est invitée à voter.

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- adopter les conventions de partenariat à passer entre la ville de Bollène et les entreprises qui désirent contribuer à l'organisation du festival d'été « Les Polymusicales » 2016 aux conditions énoncées ci-dessus,
- autoriser le Maire à signer les conventions à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés

Abstentions : M. FIORI (2 voix)

QUESTION N° 17 – OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT (O.P.A.H.) – ETUDE PRE-OPERATIONNELLE – CENTRE VILLE INTRA-MUROS

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- lancer une consultation pour le choix d'un bureau d'études afin de réaliser une étude pré-opérationnelle d'O.P.A.H. dans le centre intra-muros, dont les objectifs sont les suivants :
 - réaliser une phase de diagnostic qui recense les dysfonctionnements du centre ancien (problèmes urbains, fonciers, sociaux, état du bâti, conditions de vie des habitants...),
 - remédier à la dégradation progressive du bâti ancien et améliorer le confort des logements,
 - remettre sur le marché les nombreux logements vacants,
 - repositionner le quartier du centre ancien dévalorisé sur le marché immobilier,
 - faciliter la production diversifiée de logements,
 - réinvestir les locaux artisanaux et commerciaux vacants,
 - valoriser les éléments de patrimoine architecturaux,

- intégrer un volet énergétique afin que les objectifs de performance énergétique soient déclinés dans les dispositifs opérationnels qui en découleront.

Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice 2016 aux nature et fonction prévues à cet effet.

- solliciter l'Etat (A.N.A.H.), la région P.A.C.A. et la Communauté de Communes Rhône Lez Provence pour son financement,

- autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'Unanimité des suffrages exprimés

QUESTION N° 18 – PARC AUTOMOBILE – VENTE AUX ENCHERES – SORTIE D'INVENTAIRE – CESSION DE VEHICULES

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,

- procéder à la sortie d'inventaire des véhicules suivants mis aux enchères sur le site AgoraStore :

FORD TRANSIT

Immatriculation : **8903 XC 84**

Année d'acquisition : 2002

Numéro d'inventaire : 3844

FIAT DUCATO

Immatriculation : **678 XE 84**

Année d'acquisition : 2002

Numéro d'inventaire : 3871

- céder :

- le véhicule **FORD TRANSIT** à VP AUTO – 11, rue Denis PAPIN – 77680 ROISSY EN BRIE pour la somme de **1 850 €**,

- le véhicule **FIAT DUCATO** à M. Jean Marc BONNIEU – 7B, chemin de Boulidou – 34270 ST JEAN DE CUCULLES pour la somme de **2 100 €**,

L'acheteur se libérera des sommes dues par versement au compte Banque de France d'Avignon – n° 30001-00169 – D 844 0000000 – 27
au nom du Percepteur de Bollène, Receveur Municipal.

- autoriser le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la sortie d'inventaire et à la cession de ces véhicules.

Question adoptée à l'Unanimité des suffrages exprimés

QUESTION N° 19 –PARC VEHICULES – SORTIE D'INVENTAIRE – CESSION DE « MOTOS »

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- procéder à la sortie d'inventaire du parc des véhicules motorisés à deux roues de la Police Municipale de la Ville de Bollène des véhicules suivants :

YAMAHA TDM 900

Immatriculation : BT-268-KK

Année d'acquisition : 2011

Numéro d'inventaire : 5586/01

YAMAHA TDM 900

Immatriculation : BT-270-KK

Année d'acquisition : 2011

Numéro d'inventaire : 5586/02

- céder les véhicules **YAMAHA TDM 900** pour un montant respectif de **1 340 €** chacun à la Société STORM BIKE - concessionnaire YAMAHA - rue Emile Lachaux - 84500 BOLLENE.

L'acheteur se libérera des sommes dues par versement au compte Banque de France d'Avignon – n° 30001-00169 – D 844 0000000 – 27
au nom du Percepteur de Bollène, Receveur Municipal.

- autoriser le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la sortie d'inventaire et à la cession de ces véhicules.

Question adoptée à l'Unanimité des suffrages exprimés

QUESTION N° 20 – BUDGET PRINCIPAL – EXERCICE 2016 – DECISION MODIFICATIVE N° 1 – RETRAIT

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- retirer la délibération du Conseil Municipal en date du 16 mars 2016 portant sur la décision modificative n° 1 du Budget Primitif 2016,
- inscrire la totalité des montants indiqués dans la décision modificative n° 1 dans le cadre du Budget Supplémentaire 2016 mis au vote au sein du présent Conseil Municipal,
- **autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.**

Ne prennent pas part au vote : Mme GUTIEREZ, Mme BOUCLET, Mme FARJON-DESFONDS, M. ZILIO (2 voix)

Question adoptée à la Majorité absolue des suffrages exprimés

Contre : M. FIORI (2 voix)

QUESTION N° 21 – BUDGET PRINCIPAL – EXERCICE 2015 – COMPTE DE GESTION

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- approuver le Compte de Gestion 2015 – Budget Principal, tel que présenté,
- déclarer que le Compte de Gestion – Budget Principal, dressé pour l'exercice 2015, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Question adoptée à la Majorité absolue des suffrages exprimés

Abstentions : Mme GUTIEREZ, M. FIORI (2 voix), Mme BOUCLET, Mme FARJON-DESFONDS, M. ZILIO (2 voix)

QUESTION N° 22 – BUDGET PRINCIPAL – EXERCICE 2015 – COMPTE ADMINISTRATIF

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- approuver le Compte Administratif 2015 – Budget Principal, tel que présenté,
- arrêter les résultats définitifs tels que précisés ci-dessus.

Mme le Maire sort de la séance et ne participe pas au vote

Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés

Contre : Mme GUTIEREZ, M. FIORI (2 voix), Mme BOUCLET, Mme FARJON-DESFONDS, M. ZILIO (2 voix)

QUESTION N° 23 – BUDGET PRINCIPAL – COMPTE ADMINISTRATIF 2015 – AFFECTATION DU RESULTAT – SECTION DE FONCTIONNEMENT

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2015 – Budget Principal – comme suit :

AFFECTATION C/1068 : 1 709 751,62 €

Excédent de fonctionnement capitalisé

AFFECTATION C/002 : 1 371 971,06 €

Excédent de fonctionnement reporté

Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés

Contre : Mme GUTIEREZ, M. FIORI (2 voix), Mme BOUCLET, Mme FARJON-DESFONDS, M. ZILIO (2 voix)

QUESTION N° 24 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT – EXERCICE 2015 – COMPTE DE GESTION

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- approuver le Compte de Gestion 2015 – Budget Annexe Assainissement, tel que présenté,
- déclarer que le Compte de Gestion – Budget Annexe Assainissement, dressé pour l'exercice 2015, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés

Abstentions : Mme GUTIEREZ, M. FIORI (2 voix), Mme BOUCLET, Mme FARJON-DESFONDS, M. ZILIO (2 voix)

QUESTION N° 25 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT – EXERCICE 2015 – COMPTE ADMINISTRATIF

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- approuver le Compte Administratif 2015 – Budget Annexe Assainissement, tel que présenté,
- arrêter les résultats définitifs tels que précisés ci-dessus.

Mme le Maire sort de la séance et ne participe pas au vote

Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés

Contre : M. BESNARD, Mme GUTIEREZ, M. FIORI (2 voix), Mme BOUCLET, Mme FARJON-DESFONDS,
ZILIO (2 voix)

M.

QUESTION N° 26 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT – COMPTE ADMINISTRATIF 2015 – AFFECTATION DU RESULTAT – SECTION DE FONCTIONNEMENT

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2015 – Budget Annexe Assainissement – comme suit :

AFFECTATION C/1068 : 576 399,21 €

Excédent de fonctionnement capitalisé

AFFECTATION C/002 : 139 335,44 €

Excédent de fonctionnement reporté

Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés

Contre : Mme GUTIEREZ, M. FIORI (2 voix), Mme BOUCLET, Mme FARJON-DESFONDS, M. ZILIO (2 voix)

QUESTION N° 27 – BUDGET PRINCIPAL – EXERCICE 2016 – BUDGET SUPPLEMENTAIRE

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- adopter le Budget Supplémentaire 2016 « Budget Principal », tel que défini par les différents éléments qui ont été fournis à ce propos et équilibré en sa balance, qui se résume ainsi qu'il suit :

FONCTIONNEMENT	OPERATIONS REELLES	OPERATIONS ORDRES	TOTAL
Dépenses	231 015,00	821 956,06	1 052 971,06
Recettes	1 052 471,06	500,00	1 052 971,06
INVESTISSEMENT			
Dépenses	4 586 241,62	13 600,00	4 599 841,62

Recettes	3 764 785,56	835 56,06	4 599 841,62
TOTAL			
Dépenses	4 817 256,62	835 556,06	5 652 812,68
Recettes	4 817 256,62	835 556,06	5 652 812,68

Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés

Contre : Mme GUTIEREZ, M. FIORI (2 voix), Mme BOUCLET, Mme FARJON-DESFONDS, M. ZILIO (2 voix)

QUESTION N° 28 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT – EXERCICE 2016 – BUDGET SUPPLEMENTAIRE

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- adopter le Budget Supplémentaire 2016 « Budget Annexe Assainissement », tel que défini par les différents éléments qui ont été fournis à ce propos et équilibré en sa balance, qui se résume ainsi qu'il suit :

FONCTIONNEMENT	OPERATIONS REELLES	OPERATIONS ORDRES	TOTAL
Dépenses		151 335,44	151 335,44
Recettes	141 335,44	10 000,00	151 335,44
INVESTISSEMENT			
Dépenses	1 125 233,44	10 000,00	1 135 233,44
Recettes	983 888,00	151 335,44	1 135 223,44
TOTAL			
Dépenses	1 125 233,44	161 335,44	1 286 568,88
Recettes	1 125 223,44	161 335,44	1 286 568,88

Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés

Contre : Mme GUTIEREZ, M. FIORI (2 voix), Mme BOUCLET, Mme FARJON-DESFONDS, M. ZILIO (2 voix)

QUESTION N° 29 – OFFICE DE TOURISME – EXERCICE 2015 – COMPTE DE GESTION

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- approuver le Compte de Gestion 2015 du budget de l'Office de Tourisme, tel que présenté,
- déclarer que le Compte de Gestion du budget de l'Office de Tourisme dressé pour l'exercice 2015, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés

Abstentions : Mme GUTIEREZ, M. FIORI (2 voix), Mme BOUCLET, Mme FARJON-DESFONDS, M. ZILIO (2 voix)

QUESTION N° 30 – OFFICE DE TOURISME – EXERCICE 2015 – COMPTE ADMINISTRATIF

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- approuver le Compte Administratif 2015 du Budget de l'Office de Tourisme, tel que présenté,
- arrêter les résultats définitifs tels que précisés ci-dessus.

Mme le Maire sort de la séance et ne participe pas au vote.

Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés

Contre : Mme GUTIEREZ, M. FIORI (2 voix), Mme BOUCLET, Mme FARJON-DESFONDS, M. ZILIO (2 voix)

QUESTION N° 31 – OFFICE DE TOURISME – COMPTE ADMINISTRATIF 2015 – AFFECTATION DU RESULTAT – SECTION DE FONCTIONNEMENT

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2015 du budget de l'Office de Tourisme comme suit :

AFFECTATION C/1068 : 275,84 €

Excédent de fonctionnement capitalisé

AFFECTATION C/002 : 14 206,64 €

Excédent de fonctionnement reporté

Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés

Contre : Mme GUTIEREZ, M. FIORI (2 voix), Mme BOUCLET, Mme FARJON-DESFONDS, M. ZILIO (2 voix)

QUESTION N° 32 – OFFICE DE TOURISME – EXERCICE 2016 – BUDGET SUPPLEMENTAIRE

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du rapporteur,
- adopter le Budget Supplémentaire 2016 « Office de Tourisme », tel que défini par les différents éléments qui ont été fournis à ce propos et équilibré en sa balance, qui se résume ainsi qu'il suit :

<u>Section de Fonctionnement</u>	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
Dépenses	14 206,64 €	0,00 €	14 206,64 €
Recettes	14 206,94 €	0,00 €	14 206,94 €

<u>Section d'Investissement</u>			
Dépenses	39 412,00 €	0,00 €	39 412,00 €
Recettes	39 136,16 €	275,84 €	39 412,00 €
<u>Total</u>			
Dépenses	53 618,64 €	0,00 €	53 618,64 €
Recettes	53 343,10 €	275,84 €	53 618,64 €

Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés

Contre : Mme GUTIEREZ, M. FIORI (2 voix), Mme BOUCLET, Mme FARJON-DESFONDS, M. ZILIO (2 voix)

QUESTION N° 33 – BUDGET PRINCIPAL– VILLE DE BOLLENE– BUDGET– S.P.A. OFFICE DE TOURISME– DUREES D'AMORTISSEMENT– MISE A JOUR

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- valider les durées d'amortissement telles que définies dans le tableau ci-dessus.

Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés

Abstentions : Mme GUTIEREZ, M. FIORI (2 voix), Mme BOUCLET, Mme FARJON-DESFONDS, M. ZILIO (2 voix)

QUESTION N° 34 – BUDGET PRINCIPAL – VILLE DE BOLLENE – BUDGET – S.P.A. OFFICE DE TOURISME – BIENS DE FAIBLE VALEUR TOTALEMENT AMORTIS EN M14 – SORTIE D'INVENTAIRE COMPTABLE

L'assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- sortir de l'inventaire comptable par opération d'ordre non budgétaire, les biens de faible valeur au dessous du seuil de 800 € TTC totalement amortis et dont la date d'entrée d'immobilisation est comprise entre 1997 (date du passage à la M14) et 2015,
- sortir annuellement de l'inventaire comptable les biens de faible valeur totalement amortis,
- considérer que ces biens ne constituent plus des immobilisations et qu'ils restent présents dans l'inventaire physique.

Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés

Abstentions : Mme GUTIEREZ, M. FIORI (2 voix), Mme BOUCLET, Mme FARJON-DESFONDS, M. ZILIO (2 voix)

QUESTION N° 35 – CONSERVATOIRE DE MUSIQUE « ANDRÉ ARMAND » – MODIFICATION TARIFS

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- adopter les modifications de tarifs telles que proposées dans le tableau ci-dessus,
- autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés

Contre : Mme GUTIEREZ, Mme BOUCLET, Mme FARJON-DESFONDS, M. ZILIO (2 voix)

Abstentions : M. FIORI (2 voix)

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES				RECETTES			
IMPUTATIONS	SERVICE	INTITULES	MONTANT	IMPUTATIONS	SERVICE	INTITULES	MONTANT
6015	financier	achats de terrains	1 135 533,00 €	042 01 7133	financier	variation encours production	1 135 533,00 €

Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés

Contre : Mme GUTIEREZ, M. FIORI (2 voix), Mme BOUCLET, Mme FARJON-DESFONDS, M. ZILIO (2 voix)